

**C.A.P.L. DES 13/10/2009
et 15/10/2009**

DBILAN CAPL B EN A :**A) Rappel de la procédure des listes d'aptitude.**

-L'agent fait acte de candidature,
-A l'issue de l'examen du dossier de l'agent , le Directeur fait des propositions de classement en trois catégories :A, B, à revoir

En effet , l'administration a modifié en 2007, la désignation des différents groupes de sélection.
Les agents ne sont plus classés exceptionnels , excellents ou non proposés mais :

A :Excellent candidat**B:Très bon candidat****candidat à revoir**

La direction nous a présenté son analyse des résultats de la CAPN de 2008 ce qui lui a permis d'établir les propositions pour 2009 :

En 2009 , 160 agents promus pour 130 en 2008 , la proportion de candidats promus parmi les excellents est de 10 %

-Nouveauté pour cette année , ouverture pour les candidats plus âgés (57 ans et plus)

-Fourchette d'âge 45 / 55 ans , pour les plus jeunes la voie du concours doit être

privilegiée

-Période de référence de 10 ans (qualité de la notation et des appréciations et

réalisation des objectifs fixés lors de l'entretien)

-Aucune réserve sur la mobilité lors de l'entretien

-Une expérience professionnelle solide et diversifiée

- «Les tous meilleurs parmi les excellents sont retenus au final »

B)Propositions de l'administration

	Nombre de candidats	Candidatures retenues		Candidatures à revoir
		excellent	Très bon	
Passage de B en A	4	2	1	1

Au cours de la séance tous les dossiers ont été longuement discutés .

Après un examen très minutieux de l'ensemble des dossiers, les deux seuls dossiers classés « excellent » sont présentés à la CAP N.

Nous avons voté :

Pour les propositions de la parité administrative sur 2 dossier ;

Contre la proposition sur 1 dossier ;

et nous nous sommes abstenus sur 1 dossier.

II)BILAN CAPL C EN B

A)Règles de procédure identiques à celles de le précédente CAP

La direction nous a présenté son analyse des résultats de la CAPN de 2008 ce qui lui a permis d'établir les propositions pour 2009 :

- En 2009 , 634 agents promus pour 380 en 2008 , la proportion de candidats promus parmi les excellents est de 20 %
- 86 % des agents promus sont AAPI c11 , les 14 % restant sont au minimum AAPI c12 8 échelon , catégorie en diminution
- Nouveauté pour cette année , ouverture pour les candidats plus âgés (57 ans et plus)
- Fourchette d'âge 45 / 55 ans , pour les plus jeunes la voie du concours doit être privilégiée
- Période de référence de 5 ans (qualité de la notation et des appréciations et réalisation des objectifs fixés lors de l'entretien)
- Aucune réserve sur la mobilité lors de l'entretien
- Une expérience professionnelle solide et diversifiée
- «Les tous meilleurs parmi les excellents sont retenus au final »

B)Propositions de l'administration

	Nombre de candidats	Candidatures retenues		Candidatures à revoir
		excellent	Très bon	
Passage de C en B	6	1	2	3

Au cours de la séance tous les dossiers ont été longuement discutés .

Les trois dossiers classés « à revoir » ne sont pas définitivement écartés et pourront faire l'objet d'un réexamen dans les années à venir.

Bien que les organisations syndicales, avec la parité administrative, aient examinées tous les dossiers, il en résulte que seul le dossier classé « excellent » sera présenté à la CAP N.

Nous avons voté :

Pour les propositions de la parité administrative sur 1 dossier ;

Contre la proposition sur 2 dossiers ;

et nous nous sommes abstenus sur 3 dossiers.